

ÉCRINS MAG



➤ **MOBILITÉ**
UNE NOUVELLE STRATÉGIE

➤ **ÉNERGIE**
COMMENT RÉDUIRE SA CONSOMMATION ?

➤ **ÉCONOMIE**
ARTISANS ET COMMERÇANTS RELÈVENT LES ÉCO-DÉFIS

ÉVÈNEMENTS AU SOMMET DANS LES ECRINS !

Igloo Pelvoo
Village de glace sculpté
→ Du 17 décembre 2022 au 26 mars 2023

Écrins de lumière nordique
Parcours de land art nocturne ponctués de sculptures et d'arbres illuminés
→ 23 décembre 2022, 20 janvier et 3 mars 2023

Coupe d'Europe et coupe régionale de snowboardcross
→ 7-8 & 20-22 janvier 2023

Ice Climbing Écrins
Plus grand rassemblement européen de cascade de glace
→ 12-15 janvier 2023

Grand week-end festif
À l'occasion des 40 ans de Pelvoux-Vallouise et des 10 ans de l'Igloo
→ 20-22 janvier 2023

Freissi on Ice
Journée de découverte des activités nordiques
→ 5 mars 2023

Mer et montagne
Projection débat autour d'un athlète de haut niveau
→ 11 mars 2023

Nordic Walkin
Événement de marche nordique et Nordic Trail
→ 24-26 mars 2023

Pur Ski Vintage
→ avril 2023

ET AUSSI

Festivités de Noël et du jour de l'an

Pelvoux by night

La Féerie du ski

Spectacles lumineux et aériens

Sculptures sur neige monumentales participatives



INTRODUCTION

Édito



Cyrille Drujon d'Astros

Président de la Communauté de Communes du Pays des Écrins.

Chers habitants,

Je vous invite à découvrir dans ce nouveau numéro de l'Écrins Mag' les dernières actualités de notre intercommunalité.

Les élus du Pays des Écrins poursuivent fidèlement leur mission au service de tous. De nouveaux élus ont intégré le conseil communautaire en septembre, suite au renouvellement du conseil municipal de Vallouise-Pelvoux. Nous avons accueilli Gaëlle MOREAU, Jean-Pierre HERMITTE, Amandine CARRE-PIERRAT et Bernard BARONNAT au sein du conseil et des différentes commissions de travail.

De nombreux projets structurants avancent pour notre territoire : projet de la Haute Ecole du Bois et de la Forêt, projet de plateforme de co-compostage, prise de compétence mobilité avec la définition d'une nouvelle stratégie, la relance de l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale ... de nombreux défis sont à relever !

Un dernier mot, pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'années, qui s'annoncent festives et sportives sur notre territoire. N'hésitez pas à pousser les portes des bureaux d'informations touristiques du Pays des Écrins pour découvrir tous les événements qui feront vibrer nos vallées cet hiver.

Bonne lecture,

Cyrille DRUJON D'ASTROS, Président de la Communauté de Communes du Pays des Écrins.



Retrouvez l'actu de votre collectivité sur : www.cc-paysdesecrins.com et www.facebook.com/ccpe05

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES ÉCRINS
404 av Charles de Gaulle - 05120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE

Directeur de la publication : Cyrille Drujon d'Astros.

Rédaction : Service communication.

Graphisme : Moris Merle. / Impression : Éditions du Fournel.

Textes : Comité de rédaction de la CCPE.

Crédit photos : Thibaut Blais, Jan Novak, Marie Lachaud, CCPE, Freepik.

Photo de couverture : Rogier van Rijn.



ENVIRONNEMENT P.4/7

Energie : objectif réduire sa consommation

MOBILITÉ P.8/9

Une nouvelle stratégie

FRANCE SERVICES P.10/11

Accueil des nouveaux arrivants
Le numérique à la portée de tous
Le logement pour les saisonniers

ÉCONOMIE P.12/13

+ de numérique pour ma boîte
Eco-défis

JEUNESSE P.14

La jeunesse du Pays des Écrins s'engage

PLEINE NATURE P.15

Plus de moyens pour développer l'offre

TOUT SAVOIR SUR LES ANIMATIONS ET LES ÉVÈNEMENTS PAYSDESECRINS.COM

► OU DANS LES BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE

L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - 04 92 23 03 11
Ouvert du lundi au samedi, de 09h30 à 12h15 et de 14h00 à 17h30

PUY SAINT VINCENT 1400 - 04 92 23 35 80
Ouvert du lundi au samedi, de 09h00 à 12h15 et de 14h00 à 17h30, le dimanche, de 09h00 à 12h00

PUY SAINT VINCENT 1600 - 04 92 46 68 58
Ouvert tous les jours, de 09h00 à 18h30 non-stop, sauf le samedi, fermé de 12h00 à 14h30

VALLOUISE - 04 92 23 36 12
Ouvert du lundi au samedi, de 09h00 à 12h15 et de 15h00 à 18h30, le dimanche, de 09h00 à 12h15

PELVOUX
Ouvert du dimanche au vendredi, de 09h00 à 13h00 et de 14h15 à 17h00, le samedi, de 09h00 à 13h00 et de 14h15 à 18h00



SOMMAIRE

Energie : objectif réduire sa consommation



La hausse rapide des prix de l'énergie depuis quelques mois fait peser une contrainte financière forte sur les dépenses de fonctionnement des collectivités. La Communauté de Communes du Pays des Ecrins recherche différents leviers afin d'alléger cette charge, tout en cherchant à diminuer sa consommation d'énergie dans une démarche plus pérenne de sobriété énergétique.

Pour cela, elle intervient sur ses bâtiments : travaux d'isolation des combles au Centre SocioCulturel, installation de robinets thermostatiques sur tous les radiateurs des différents bâtiments pour maîtriser la consommation, remplacement des joints défectueux des fenêtres pour améliorer l'isolation des bâtiments, installation de réducteurs de débits d'eau sur tous les robinets...

En 2022, deux audits énergétiques ont été réalisés pour la rénovation et l'isolation de la Maison du Canton, siège de la Communauté de Communes, et pour l'école de musique intercommunale.

Les travaux suivants sont préconisés et seront étudiés pour une mise en œuvre prochaine (2023 pour l'école de musique) :
Isolation des planchers bas, isolation des murs, redimensionnement du réseau de distribution de chauffage, nouvelles régulations de chauffage, remplacement des menuiseries vétustes, redimensionnement et remplacement des ballons d'eau chaude, etc.



- Ne laissez **pas allumé 24h/24** votre ordinateur si vous ne vous en servez pas.
- Éteignez l'écran si vous ne vous en servez pas pendant **plus d'un quart d'heure**, il supporte très bien les extinctions et allumages répétés !
- Éteignez l'imprimante jet d'encre entre deux impressions, puisqu'elle n'a pas besoin de préchauffage.
- **Débranchez la prise** de l'ordinateur pour l'éteindre totalement. Un ordinateur éteint mais encore branché continue à consommer de l'électricité.
- **15 à 50 équipements par foyer sont en veille**. Eteindre les appareils en veille permet de faire de substantielles économies (**jusqu'à 10% de notre facture d'électricité !**), mais aussi de préserver le matériel.
- Utilisez des **multiprises à interrupteur** qui permettent de brancher plusieurs appareils ensemble et de les éteindre tous en même temps.
- Ne pas laisser brancher les batteries des téléphones plus que nécessaire
- **Baissez la température d'1°C** permet de réduire sa facture d'environ **7 %**.
- Adaptez l'éclairage de votre pièce au cours de la journée, même avec des ampoules LED, une lumière en plein jour consomme



Pour en savoir plus sur les façons d'agir au quotidien :

- <https://www.precarite-energie.org/wp-content/uploads/2021/06/guide-pratique-reduire-facture-electricite.pdf>
- <https://librairie.ademe.fr/cadic/250/infographie-comment-teletravailler-leger.pdf?modal=false>
- <https://librairie.ademe.fr/cadic/2351/guide-pratique-face-cachee-numerique.pdf?modal=false>

► LE SAVIEZ-VOUS ? UN PROJET DE RÉSEAU DE CHALEUR EST À L'ÉTUDE

Une étude de faisabilité d'un réseau de chaleur urbain à L'Argentière-La Bessée a été lancée par la Communauté de Communes du Pays des Ecrins, dans le cadre d'une Maîtrise d'Ouvrage Déléguée avec la ville de L'Argentière-La Bessée. L'idée est d'étudier la faisabilité d'un système de chauffage centralisé qui puisse alimenter plusieurs bâtiments communaux et intercommunaux, mais aussi d'autres bâtiments publics, par exemple, le collège ou les

habitations type HLM. Le but étant de supprimer des installations de chauffage obsolètes et de les remplacer par des sources d'énergie moins consommatrices et plus respectueuses de l'environnement.

Le résultat de cette étude, attendu en 2023, permettra de déterminer plusieurs scénarios techniques et financiers en vue de la réalisation de ce réseau dans les prochaines années.

► PARTICULIERS, VOUS AVEZ DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ?

Vous souhaitez mieux maîtriser la consommation énergétique de votre logement en installant un système de chauffage plus performant ou en réalisant des travaux d'isolation ou de rénovation énergétique ?



Des aides nationales et régionales existent pour les particuliers mais il n'est pas toujours évident de s'y retrouver... Pour vous accompagner au niveau local, la Communauté de Communes subventionne **SOLIHA**, pour apporter des réponses concrètes aux particuliers. SOLIHA, Solidaires pour l'Habitat, est le principal réseau associatif de la rénovation énergétique.

Des rendez-vous sont possibles à **France services**, avenue de Vallouise à L'Argentière-La Bessée : **04 92 23 06 21**

- Obtenir des renseignements pour réhabiliter, économiser de l'énergie et adapter votre logement.
- Mobiliser des aides et avoir des conseils techniques sur la rénovation énergétique.
- Accompagner le montage de dossiers.

Le PETR peut également accompagner les ménages pour les aider à rénover leur logement. Voir le site Internet : <https://paysgrandbrianconnais.fr/crte/economie-denergie-et-renovation-energetique/financez-vos-projets-deconomie-denergie>



Mon parcours travaux avec SOLIHA

1

LE PROJET

J'ai un projet de travaux d'économies d'énergie ou d'adaptation pour le logement dont je suis propriétaire.

2

SOLIHA

Je prends rendez-vous à l'Espace France services par téléphone ou sur place. En fonction de mon projet de travaux et de mes revenus, un conseiller identifie les dispositifs auxquels je suis éligible et m'informe sur les démarches administratives à suivre.

3

LE DIAGNOSTIC

Un technicien prend RDV avec moi pour visiter mon logement, répondre à toutes mes questions et réaliser un diagnostic personnalisé. Sur cette base, elle me soumet des scénarios de travaux, selon mes besoins, pour améliorer mon confort et arriver à une meilleure étiquette énergétique.

4

LE DEVIS

Une fois mon projet défini, je fais faire les devis aux entreprises de mon choix et, si besoin, je demande à SOLIHA de les analyser et de les vérifier avec moi. Pour les travaux d'économies d'énergie, les entreprises doivent être qualifiées RGE (Reconnus garant de l'environnement).

5

LE FINANCEMENT

Grâce à un simulateur d'aides dédié, SOLIHA Optimiz, le conseiller calcule le montant de toutes les subventions mobilisables afin d'optimiser mon plan de financement. Il monte et dépose mon dossier auprès des différents financeurs.

6

LES TRAVAUX

Lorsque j'ai reçu une réponse positive à l'ensemble de mes demandes de financement, les entreprises que j'ai choisies, peuvent commencer mes travaux.



7

LES SUBVENTIONS

Une fois les travaux terminés, mon conseiller fait les demandes de paiement de subventions auprès des financeurs.

Je peux maintenant apprécier mes gains en termes de confort, de sécurité et, d'ici quelques mois, j'évaluerai mes gains énergétiques et mes charges.



Une stratégie de mobilité



La Communauté de Communes du Pays des Ecrins s'est dotée en mars 2021 de la compétence mobilité. Les élus du Pays des Ecrins ont souhaité se donner les moyens d'agir localement pour organiser la mobilité sur le territoire. Transport scolaire, service régulier et à la demande de transport public, mobilités actives, mobilités partagées, adaptation de l'offre aux personnes en situation de handicap.... De nombreux défis sont à relever !



Une feuille de route mobilité est en cours de construction, regroupant une vingtaine d'actions organisées autour de ces grands axes :

Favoriser les mobilités actives (vélo, marche)

Développer un réseau de transports en commun pour tous

Encourager les usages partagés de la voiture (covoiturage, autopartage)

Accompagner les changements et rendre accessibles ces offres de mobilité (intermodalité, information, tarification, etc.)

Cette nouvelle stratégie de mobilité doit répondre à un équilibre entre les besoins de déplacement des différents usagers (*scolaires, actifs, retraités, touristes, etc.*) et aux enjeux de développement durable, en promouvant des modes de déplacement alternatifs à l'usage individuel de la voiture.

En tant qu'« autorité organisatrice de la mobilité » (AOM), la Communauté de Communes aura un rôle central à jouer dans les prochaines années, mais les solutions les plus intéressantes ne pourront voir le jour qu'avec le concours de tous les acteurs du territoire : employeurs, établissements scolaires, professionnels du tourisme, associations... et surtout usagers !

Tous seront donc associés étroitement à cette démarche, notamment à travers le Comité des Partenaires.

► LE COMITÉ DES PARTENAIRES : UN ESPACE DE DIALOGUE PARTAGÉ



Le développement des solutions de mobilité doit se faire dans un cadre concerté, grâce notamment à la création d'un comité des Partenaires.

Il est composé d'une quarantaine de membres, répartis en trois collèges : élus, employeurs, usagers.

Réuni au moins une fois par an, et à chaque évolution substantielle de l'offre de mobilité sur le territoire, ce Comité constitue la garantie d'un dialogue permanent entre les autorités organisatrices, les usagers et le tissu économique.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes du Pays des Ecrins a lancé un appel à candidatures pour les citoyens désireux de participer activement aux échanges sur l'évolution de l'offre de mobilité sur le territoire en octobre dernier. 4 d'entre eux ont été tirés au sort et font désormais partie du Comité des Partenaires.

Il s'est réuni pour la première fois le 8 décembre 2022, l'occasion d'un premier échange sur la feuille de route mobilité et les actions à développer prioritairement d'ici 2026.

► UNE NOUVELLE AIRE DE COVOITURAGE AUX VIGNEAUX

La Communauté de Communes du Pays des Ecrins souhaite encourager les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, tels que le covoiturage.

Pour faciliter cette pratique, elle a aménagé cet automne, la première aire de covoiturage du territoire.

Située sur la commune des Vigneaux, au niveau de l'embranchement de la route des Traverses, cette aire propose 14 places de stationnement dont 1 place pour les personnes en situation de handicap. Elle sera par la suite équipée d'une borne de recharge pour les véhicules électriques, de stationnement et de services pour les vélos, et d'un espace de repos (*table, WC, etc.*).

Les travaux, démarrés en septembre, ont été réalisés par l'entreprise Allamanno, avec comme maître d'œuvre le bureau d'études AEV.



dans le cadre du programme Interreg Alcotra. Les élus du Pays des Ecrins l'ont inauguré le 28 novembre 2022.

Un autre projet d'aire de covoiturage doit voir le jour en 2024 dans la commune de L'Argentière-La Bessée.

Le coût du projet s'élève à hauteur de 76 308,04 € HT. Il est financé à 85 % par l'Europe



Bienvenue au Pays des Ecrins !



Chaque année, la Communauté de Communes du Pays des Ecrins accueille ses nouveaux arrivants, sur une journée en septembre.



Organisée par **France services**, en partenariat avec l'**Office de Tourisme Communautaire**, les nouveaux habitants sont invités à découvrir le territoire et les services qui leur sont proposés par la Communauté de Communes.

Les participants représentent plusieurs communes et leur nombre varie chaque année. Le 10 septembre 2022, ce sont 5 personnes qui ont été accueillies et 17 personnes en septembre 2021.

La matinée a débuté par un accueil café au Cinéma l'Eau Vive avec les élus du Pays des Ecrins, France services et l'Office de Tourisme, afin de leur présenter les différents services au public. Les nouveaux arrivants ont ensuite parcouru le circuit du patrimoine industriel de L'Argentière-La Bessée, visité le village de Saint Martin de Queyrières avec sa chapelle Saint Jacques et la ferme de Pra Dory.



Les trajets ont été assurés par un bus de la Communauté de Communes. La matinée s'est terminée par une dégustation de produits locaux dans le parc du château à la Roche de Rame.

Cette demi-journée s'est poursuivie sur le **Forum des associations** afin de découvrir les associations culturelles et sportives du territoire.

Vous venez de vous installer sur le Pays des Ecrins ? N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de France services à L'Argentière-La Bessée ou à Vallouise-Pelvoux. Vous serez invités à la prochaine journée d'accueil des nouveaux arrivants.

CONTACT

FRANCE SERVICES

Tél : 04 92 23 06 21

Mail : franceservices@cc-paysdesecrins.com

▶ LE NUMÉRIQUE À LA PORTÉE DE TOUS !

Favoriser l'accès au numérique et accompagner les publics vers l'autonomie, telles sont les missions d'Anaïs, embauchée par la Communauté de Communes du Pays des Ecrins en mai 2022, en qualité de **conseillère numérique à France services**. Son poste est financé par le dispositif France Relance.

« Mon travail consiste à accompagner les personnes éloignées de l'accès et des usages du numérique », explique-t-elle. Pour cela, des **ateliers individuels gratuits** d'une heure sont proposés, entre autres, pour leur apprendre

à utiliser un ordinateur, un smartphone ou une tablette, à envoyer un mail, à échanger avec des proches ou à réaliser des démarches ou des achats en ligne.

Sur rendez-vous avec la conseillère numérique France services à L'Argentière-La Bessée ou Vallouise-Pelvoux.



PROPRIÉTAIRE AU PAYS DES ÉCRINS, LOUEZ VOTRE BIEN !

Vous êtes propriétaire d'un bien immobilier au Pays des Ecrins et vous souhaitez le mettre en location à l'année ou pour les travailleurs saisonniers.

Contactez

FRANCE SERVICES
04 92 23 06 21

franceservices@cc-paysdesecrins.com

Nous pourrions vous informer, vous accompagner dans les démarches et vous mettre en relation avec nos partenaires : Maison de l'Habitat, SOLIHA, ADIL, PETR, CAF, CLCV, pourront vous répondre lors de leurs permanences dans nos locaux à L'Argentière-La Bessée. Une mise en relation vers la Maison de l'habitat et le PETR du Pays du Grand Briançonnais sera également possible.

Un espace d'informations dédié au logement est accessible à France services de L'Argentière-La Bessée et à Vallouise-Pelvoux, notamment sur les thèmes de l'amélioration de votre logement, la mise en location, vos droits et obligations, la prévention face aux impayés de loyers...



Enquête sur les besoins en logements des travailleurs saisonniers

Conventions « communes touristiques » - Employeurs et saisonniers

Conscientes de la difficulté de recruter et de trouver un logement sur le Pays des Ecrins de façon durable ou saisonnière, les communes et la Communauté de Communes souhaitent pouvoir appréhender finement la problématique et envisager des solutions à court et moyen terme. Des enquêtes à destination des employeurs et des saisonniers sont réalisées sur le Pays des Ecrins. Des équipes de France services et du service Développement Economique iront sur le terrain à la rencontre des professionnels et des travailleurs.

Employeurs, saisonniers, merci de nous accorder quelques minutes pour répondre à ce questionnaire.

QUESTIONNAIRE
EMPLOYEURS



QUESTIONNAIRE
SAISONNIERS

Cette enquête vient compléter le travail réalisé l'été dernier autour des véhicules aménagés.

France services – 04 92 23 06 21 - franceservices@cc-paysdesecrins.com

Pays des Ecrins : des animations autour du numérique pour les professionnels du territoire



Face au succès des éditions précédentes et des enjeux nombreux autour du numérique, la Communauté de Communes du Pays des Ecrins, en collaboration avec l'Office du Tourisme Communautaire, a renouvelé le cycle de formation à destination des professionnels : « **+ de Numérique pour ma boîte** », en septembre dernier.

Pensé par l'équipe de **Luceo**, ce parcours de formation, s'adresse aux dirigeants ou futurs dirigeants d'entreprise ayant besoin de parfaire leur expertise sur plusieurs thématiques liées à la place du numérique dans les entreprises. Il bénéficie du financement de la Région SUD, dispositif SUDLABS.



3 ateliers étaient proposés sur les thématiques suivantes :

- **Médias sociaux** : comment être présent sur les réseaux sociaux pour attirer de nouveaux clients ?
- **Site web** : comment être présent et performant sur le web via votre site internet ?
- **Ventes et réservations en ligne** : comment augmenter votre chiffre d'affaires grâce à la vente et la réservation en ligne ?

ILS ONT PARTICIPÉ À LA FORMATION



Etodie LARIVE, installée à L'Argentière-La Bessée est accompagnatrice en montagne, spécialisée dans l'encadrement de la marche nordique. Elle propose des sorties accompagnées sur le Pays des Ecrins, en pratique hivernale, sur des itinéraires damés piétons. Etodie a justement pris connaissance des formations proposées par Luceo sur les réseaux sociaux. « *Au départ, j'avais un usage personnel des réseaux sociaux* », et cette formation « *m'a apporté un bagage pour développer ces outils pour mon activité professionnelle, et être plus efficace* ».



Regis REYNAUD, gérant de Traîneau Dingo. « *J'ai créé ma société il y a 1 an quand j'ai trouvé le lieu qui me convenait pour faire découvrir la pratique du chien de traîneau, à Freissinières.* » « *Quand j'ai vu la proposition de formation, j'ai sauté sur l'occasion, car je pense que dans le domaine du tourisme, c'est important de montrer qu'on est présent sur les réseaux, surtout pour une jeune structure.* » Il souhaite développer sa visibilité. Pour cela, il lui semblait important de « *se remettre à jour* » sur les outils numériques « *qui évoluent très vite* » afin de rendre pérenne sa société.

Pour chacun de ces ateliers, les participants ont bénéficié dans un premier temps d'un **diagnostic personnalisé** pour faire un état des lieux de leur pratique numérique. Dans un second temps, ils ont participé aux **ateliers collectifs**, animés par des experts pour améliorer leurs pratiques et connaissances sur le numérique et la communication web. Enfin, le parcours s'est clôturé par un **accompagnement individuel**, pour aller plus loin sur les problématiques propres à l'activité professionnelle du participant et pour déterminer les premières actions à entreprendre.

Au printemps, **d'autres formations seront proposées sur des thématiques différentes** comme le traitement photos et vidéos et la commercialisation en ligne des hébergements et prestations touristiques.

Eco-défis : une labellisation pour les artisans-commerçants du Pays des Ecrins qui s'engagent pour le développement durable



Dans le cadre de la dynamique de revitalisation de territoire et du dispositif **Petites Villes de Demain**, la **Communauté de Communes du Pays des Ecrins** met en place l'opération « *Eco-défis des commerçants et artisans* », en collaboration avec la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat Provence Alpes Côte d'Azur** et la **Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes**.



Il s'agit de valoriser les commerçants et artisans qui s'engagent pour le développement durable au travers de la mise en œuvre de plusieurs actions.

DES DÉFIS VALORISANTS ET CONCRETS POUR DIMINUER SON IMPACT ENVIRONNEMENTAL.

Les professionnels s'engagent autour de défis thématiques liés notamment à la gestion de l'eau, des déchets, des énergies, au transport et à la responsabilité sociétale. Ils définiront les éco-défis qu'ils souhaitent valoriser au sein d'une liste de 37 actions. Parmi elles, on y trouve le tri sélectif, la mise en accessibilité des magasins et ateliers aux personnes handicapées, la réduction des consommations de l'eau, le partenariat avec des fournisseurs locaux...

Ces challenges s'accomplissent avec l'appui de conseillers des Chambres de Métiers et de l'Artisanat et de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes.

Ces derniers accompagnent artisans et commerçants dans leur mise en œuvre, étape après étape. Une fois les objectifs requis atteints, les défis seront validés par un jury de labellisation et donneront droit à l'obtention du label « *Eco-défis des artisans et commerçants* ».

La Communauté de Communes du Pays des Ecrins, engagée dans une démarche de transition écologique, souhaite développer et valoriser la dynamique existante chez les professionnels du territoire.

Une conférence de presse s'est tenue le mercredi 26 octobre pour lancer officiellement cette opération. Un mois après, ce sont déjà une vingtaine de commerçants et artisans dans les secteurs du commerce de détail, restaurateurs, bien-être et beauté, garagistes... qui se sont inscrits dans cette démarche.

Une cérémonie de remise des labels aura lieu en avril 2023.

Ce dispositif est soutenu par l'ADEME et la Région Sud.

La jeunesse du Pays des Ecrins s'engage !



En 2019, la Communauté de Communes du Pays des Ecrins décide de créer une nouvelle instance à destination des jeunes du territoire : le **Conseil communautaire jeunes (CCJ)**.



Après deux années perturbées en raison du Covid-19, il a été relancé cet automne, grâce notamment au soutien du Collège des Giraudes, avec son proviseur, Monsieur GUYON, et son professeur d'histoire-géographie, Monsieur PEYRE.

Le Conseil Communautaire Jeunes est un lieu d'échanges, de réflexion, de propositions et d'actions. Sa mission est de s'investir dans la vie citoyenne de la Communauté de Communes du Pays des Écrins qui comprend 8 communes : L'Argentière-La Bessée, Champcella, Freissinières, Puy-Saint-Vincent, la Roche de Rame, Saint Martin de Queyrières, Vallouise-Pelvoux, les Vigneaux.

Le CCJ propose des idées, des projets, des actions que la Communauté de Communes du Pays des Écrins étudie et met en œuvre si le Conseil Communautaire le décide.

Elus en octobre et pour une année scolaire, ces nouveaux conseillers communautaires ont été accueillis au mois de novembre au Cinéma L'Eau Vive par le Président de la Communauté de Communes, son Directeur Générale des Services et par le Directeur de la Vie Locale et Associative

pour leur présenter les différentes compétences et actions de l'intercommunalité.

- ▶ Qu'est-ce que l'intercommunalité ?
- ▶ Comment fonctionne-t-elle ?
- ▶ Quelles sont les responsabilités d'un président d'intercommunalité ?
- ▶ Comment l'intercommunalité agit-elle au quotidien au service des habitants ?

Cette présentation leur a apporté les clés pour s'investir dans la vie citoyenne du territoire.

Ces prochains mois seront consacrés à la construction de projets en direction des jeunes du territoire sur des thèmes aussi divers que le cadre de vie, l'alimentation, la culture, le social, l'environnement, la formation, le monde de l'entreprise et des services publics.



Des moyens pour assurer la qualité des équipements et développer l'offre



La saison d'été fut intense sur le terrain pour le service activités de pleine nature. Entre les activités de trail, vtt, les sentiers thématiques et l'itinérance du Tour du Pays des Ecrins, c'est en cumul 900km de sentiers à parcourir, à entretenir et à baliser pour offrir le meilleur de notre terrain de jeu ! Cet été, **un poste en renfort** a permis de contrôler plus rapidement l'ensemble du réseau des sentiers intercommunaux, et de nombreux travaux de réfection de sentiers ont pu être réalisés ! Certains travaux demandent effectivement plusieurs paires de bras
Ce renfort a également permis de démarrer un travail administratif sur le foncier des itinéraires de compétence intercommunale.



NOUVEAU PARCOURS SNOWTRAIL SUR FREISSINIÈRES !

Au départ de la cascade de glace artificielle, un nouveau parcours ludique de plus de 4km et de 150m de dénivelé autour du domaine nordique, vient d'être créé pour la saison d'hiver 2022-23. Ce parcours entièrement en forêt aura une neige préservée tout au long de l'hiver. A cela s'ajoutent les 4 autres parcours Snowtrail de Vallouise et Puy Saint Vincent.

Retrouvez l'ensemble des parcours de la station de trail du Pays des Ecrins sur l'application On Piste et sur le site www.onpiste.com

ÉCRINS MAG

CONTACTS DES SERVICES DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

> MAISON DU CANTON

Services administratifs
L'Argentière-La Bessée
04 92 23 11 17
info@cc-paysdesecrins.com
www.cc-paysdesecrins.com
Accueil du public du lundi au vendredi de 8h à 12h

> CENTRE SOCIOCULTUREL DES ÉCRINS

Espace Saint Jean 04 92 23 11 09
Espace Jeunesse 04 92 20 18 80
Espace Les Prés Verts 04 92 46 56 90
cscsaintjean@cc-paysdesecrins.com

> PETITE ENFANCE (CRÊCHES ET RAM)

06 33 40 98 58

> ÉCOLE DE MUSIQUE ALAIN LEFEBVRE

04 92 23 17 37
ecoledemusique@cc-paysdesecrins.com

> CINÉMA L'EAU VIVE

04 92 23 13 71
cinema.eauvive@cc-paysdesecrins.com

> PISCINE DU PAYS DES ÉCRINS

04 92 23 08 14
piscine@cc-paysdesecrins.com

> ESPACE FRANCE SERVICES

L'Argentière-La Bessée / 04 92 23 06 21
Vallouise / 04 92 58 87 36
franceservices@cc-paysdesecrins.com

> SERVICE GESTION DES DÉCHETS

04 92 23 29 60

> DÉCHETTERIE

04 92 23 12 63

> ASTREINTE ASSAINISSEMENT

06 81 55 48 33

Restez informé des actualités de votre intercommunalité
sur www.paysdesecrins.com ou sur Facebook @CCPE05